

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE VERLANS

SEANCE DU 09/04/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

OBJET : Affectation des résultats

L'an deux mil vingt-quatre, et le 09/04 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOULLEE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 02/04/2024

Etaient présents : MM et Mmes les Conseillers Municipaux : BERMON Alain, BIRY Marthe, BOULLEE Luc, CHARTON Anne, CUCUEL Patrick, DERRIER Gilles, DORMEAU Fernand, GUYOT Philippe, LAVILLE Pascale, QUIRICI Gérome, REINHARD Marie.

M. Alain BERMON a été nommé secrétaire.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants : 2023

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT LA SF	RESULTAT EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2022 dépenses	SOLDES RESTES REALISER	CHIFFRES POUR AFFECTION RESULTATS
INVEST	2 098.50 €		-3 772.92			-1 674.42
FONCT	40 943.15 €	0.00€	9 231.70 €			50 174.85 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	50 174.85€
Affectation obligatoire :	
Article 001 dépenses	1 674.42 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	1 674.42 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	48 500.43 €

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie, le 09/04/2024

Le Maire,

Certifié exécutoire

Envoyée en Sous-Préfecture le 09/04/2029

Publié ou Notifié le 09/04/2024